



LETTRE D'INFORMATION

N°22

PLOUGONVENOISE

Chaque semaine, les informations de votre commune

26 FÉVRIER 2024



SERVICES DE LA MAIRIE

Mairie : 02.98.78.64.04

mairie@plougonven.fr

Horaires des ouvertures au public :

- Du lundi au samedi : 9h - 12h
- Lundi, mercredi et vendredi : 14h - 18h
- Fermé le mardi et le jeudi après midi

Service Éducation - Culture : 02.98.78.64.04

ec@mairie-plougonven.fr

Médiathèque : 02.98.78.69.06

mediatheque@mairie-plougonven.fr

Horaires des ouvertures au public :

- Le mercredi : 10h - 12h30 et 15h - 18h
- Du jeudi au samedi : 15h-18h

Service des affaires sociales : 02.98.78.69.04

as@mairie-plougonven.fr

Horaires des ouvertures au public :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Le bureau de Poste de Plougonven est ouvert :

- Du mardi au vendredi de 14h à 17h
- Le samedi de 10h à midi.



DÉAMBULATION À SAINT-EUTROPE

La mairie et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère (CAUE) organisent une déambulation dans les rues de Saint-Eutrope **le mercredi 6 mars de 10h30 à 12h30**.

Les architectes et les urbanistes du CAUE, habitués aux démarches participatives, proposeront une réflexion sur le quartier en général et plus particulièrement autour de l'école Cousteau.

Ouvert à toutes les personnes intéressées.

SANTÉ, LA MUTUELLE POUR TOUS.

Une permanence se tiendra **le lundi 10 juin à partir de 9h** en présence de Florian Ach, référent Actiom. Si vous souhaitez un comparatif tarifaire et/ou bénéficier d'une mutuelle adaptée à vos besoins, merci de prendre rendez-vous auprès de **Virginie Françoise (CCAS) au 02.98.78.69.04**.

ATELIERS PARENTS - ENFANTS

Le service Éducation-Culture organise deux ateliers parents-enfants (4 à 10 ans) en collaboration avec « Le Huit », compagnie de danse, théâtre et musique.

Un instant de partage ludique accessible à tous, loin des tracas du quotidien pour se retrouver autour du mouvement et vivre à deux le plaisir de la danse.

Mercredis 28 février et 6 mars

de 18h30 à 20h à la salle omnisports

Gratuit - Sur inscription : sports@mairie-plougonven.fr

COLLECTE DES DÉCHETS : DE NOUVEAUX BACS ARRIVENT

Morlaix Communauté déploie progressivement des bacs individuels sur les communes de son territoire pour les ordures ménagères et les emballages/papiers. Des permanences de retrait des bacs sont organisées à Plougonven à Kerivoas (salle de tennis) :

- Vendredi 15 mars : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
- Samedi 16 mars : 9h00-12h00
- Mercredi 20 mars : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
- Vendredi 22 mars : 9h00-12h00 et 14h00-18h00



À partir du 26 février, un courrier sera distribué par ART dans les boîtes aux lettres des particuliers et des professionnels pour rappeler l'organisation de ces permanences (la personne en charge de la distribution sera à même de présenter une accréditation délivrée par Morlaix Communauté).

Morlaix Communauté - Service Collecte et Valorisation des Déchets - Tél. 0 800 130 132

SOIRÉE CRÊPES À VOLONTÉ DE DAR EL SALAM

La traditionnelle soirée « crêpes à volonté » de l'association Solidarité Dar el Salam aura lieu à la salle des fêtes **le samedi 9 mars à partir de 19h** (tarif 13 €). L'animation sera assurée par le groupe de musique traditionnelle Plijadur Zo.



Renseignements et inscriptions auprès de Babeth (02.98.78.62.63), Martine (06.25.63.77.63) ou Maryvonne (06.86.61.07.71).

FORMATIONS DU RESAM



En mars et avril, le Résam propose de belles formations qui se dérouleront à Morlaix.

- **Accueillir des personnes en situation de handicap : les obligations** (Lundi 25 mars).
- **Prendre en compte les personnes en situation de handicap dans un projet associatif** (Mardi 26 mars).
- **Dynamiques coopératives et régulation des conflits : mise en situation** (Lundi et mardi 8 et 9 avril).

Renseignements :

02.98.63.71.91 (Andréa) ou formation@resam.net

CMJ : BIENTÔT UN VERGER !



Le projet de verger du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) va prendre forme. L'herbe a été coupée, les arbres sont choisis et le croquis des plantations a été réalisé.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues **le 1^{er} mars à partir de 15h30** au lotissement du D^r Floch pour planter les arbres.

La TWIN'COMEDY

présente

MONSIEUR ALBERT



Samedi 23 mars 2024 à 20h00

Dimanche 24 mars à 15h00

Salle des fêtes de PLOUGONVEN

Tarif : 7 € - Gratuit pour les moins de 12 ans
Organisé par le Comité de Jumelage : Plougoven - Inniscarra

Comédie en 2 actes de Michel Verdot

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE PLOUGONVEN

INVITE LES PLOUGONVENOIS À PLANTER DES ARBRES FRUITIERS DANS LE JARDIN MUNICIPAL SITUÉ LOTISSEMENT HERVÉ FLOCH

LE VENDREDI 1^{ER} MARS 2024 À PARTIR DE 13H30

MERCİ DE PRÉVOIR OUTILS, GANTS, BOTTES

Renseignements : 06 85 20 51 87
jeunesse@mairie-plougoven.fr

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR})

Face à une triple urgence climatique, énergétique et géopolitique, le développement accéléré des énergies renouvelables est nécessaire.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 qui vise notamment à planifier le développement des énergies renouvelables en remettant les territoires et les collectivités au centre des décisions et en donnant des leviers d'action aux élus locaux.

À ce titre, elle prévoit que les communes puissent définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables, au sein desquelles les procédures administratives seront fortement simplifiées.

Un registre est d'ores et déjà disponible à l'accueil de la mairie pour recueillir les remarques des administrés à ce sujet.

Une présentation des ZAE_{nR} rédigée par Morlaix Communauté est disponible sur le site internet de la mairie <https://www.plougoven.fr> à la rubrique « Actualités ».

Une réunion publique se tiendra le 7 mars 2024 à 19 h en mairie (salle du Conseil).

